



Du 10 au 17 janvier 2023, vous allez élire vos représentants au CSE pour une durée de 4 ans.

La CFE-CGC Norauto est la seule organisation syndicale de l'entreprise qui défend spécifiquement les intérêts de tous les cadres et agents de maîtrise de Norauto France !

Dans un contexte d'inflation aussi élevé, la priorité est à la revalorisation pérenne des salaires. En 2022, le SMIC a augmenté à deux reprises pour suivre l'inflation !



ACTION N°23

Obtenir notamment l'instauration d'une clause de revoyure obligatoire des salaires !

➤ **À la CFE-CGC, on pense qu'une clause de revoyure doit se déclencher automatiquement lorsque le SMIC subit deux augmentations dans la même année.**

CADRES et AGENTS DE MAÎTRISE

Donnez-nous les moyens de défendre vos intérêts !

du 10 au 17 janvier 2023

**VOTEZ POUR VOUS
VOTEZ CFE-CGC !**

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS ACTIONS

